



## fonctionnaire en CLD

Par **Klegavox**, le **22/11/2024** à **09:54**

bonjour, je suis fonctionnaire de l'education nationale, en CLD depuis plus de deux ans.

J'aurai voulu savoir s'il est possible de travailler dans une association en étant en arrêt? ( je serai bénévole, je recevrai éventuellement des compensations pour les trajets, et peut être une formation ).

merci de l'aide que vous pourrez m'apporter , j'ai essayé de trouver des réponses sur le net mais rien n'est très clair( je n'ai pas trouvé de sources sûres)...

Par **jodelariege**, le **22/11/2024** à **10:40**

bonjour

il y a quelques articles sur votre situation sur internet

cependant je pense qu'il serait mieux de contacter directement votre caisse d'assurance maladie par écrit et d'avoir une réponse aussi écrite.vous verrez certainement un médecin conseil